

Québec, le 6 juin 2005

M. Normand Bouchard
Cartier énergie éolienne inc.
1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 1255
Longueuil (Québec) J4K 5G4

Objet : Projet de parcs éoliens à L'Anse-à-Valleau et à Baie-des-Sables

Monsieur,

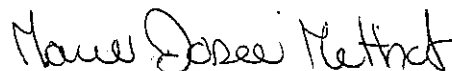
À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 16, 17, 18 et 19 mai sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante.

- En cas de formation de glace sur les pales des éoliennes, prévoyez-vous utiliser des mesures particulières de dégivrage ou de déglacage. Si oui, lesquelles?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu que la deuxième partie de l'audience débutera le 14 juin.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission